



ATTESTATION DE SUPERFICIE PRIVATIVE

Numéro de dossier : D26119_car1_lot024

Date du repérage : 16/04/2026

OBJET DE LA MISSION

La présente mission consiste à établir la superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot de copropriété en référence à l'article 46 de la loi n°65-557 du 10 Juillet 1965 modifiée fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis, au décret n° 97-532 du 23 Mai 1997 portant définition de la superficie privative d'un lot de copropriété

Décret n°97-532 du 23 Mai 1997 portant définition de la superficie privative d'un lot de copropriété

Article 4-1 - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

Art.4-2 - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1.

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :

Département :**Hauts-de-Seine**

Adresse :**8-10, rue d'Aguesseau**

Commune :**92100 BOULOGNE BILLANCOURT**
Section cadastrale L, Parcelles n° 160 et 162

Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :
Appartement situé au 5^{ème} Etage, Lot numéro 24

Désignation du propriétaire

Désignation du client :

Nom et prénom : . **Mme** [REDACTED] et **Mme** [REDACTED]

Adresse :**8-10, rue d'Aguesseau**
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **FRICAUDET LARROUMET SALOMONI**

Adresse :**22, rue Pasteur**
92300 LEVALLOIS PERRET

Repérage

Périmètre de repérage :

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom :**Olivier DUFU**

Raison sociale et nom de l'entreprise :**BARRERE-DUFU**

Adresse :**147, avenue Paul Doumer**
92500 RUEIL-MALMAISON

Numéro SIRET :**381128016**

Désignation de la compagnie d'assurance : ...**MMA IARD**

Numéro de police et date de validité :**118 263 431 - 31/12/2026**

Superficie privative en m² du ou des lot(s)

Superficie Loi Carrez Totale du Lot 24 : 95,1 m²

Résultat du repérageDate du repérage : **16/04/2026**Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
NéantListe des pièces non visitées :
NéantReprésentant du propriétaire (accompagnateur) :
Maître FOURREAU (Commissaire de justice)

Tableau récapitulatif des superficies de chaque pièce au sens Loi Carrez :

Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Autres Superficies	Commentaires
5 ^{ème} étage - Entrée	5,8	0	
5 ^{ème} étage - Cuisine	9,7	0	
5 ^{ème} étage - Séjour	42,8	0	
5 ^{ème} étage - Chambre 1	11,5	0	
5 ^{ème} étage - Chambre 2	11,1	0	
5 ^{ème} étage - Dégagement	5,9	0	
5 ^{ème} étage - Rangement	1,4	0	
5 ^{ème} étage - Salle de bain	5,1	0	
5 ^{ème} étage - Wc	1,8	0	
5 ^{ème} étage - Balcon 1	0	4,9	Espace non clos
5 ^{ème} étage - Balcon 2	0	13,3	Espace non clos
1 ^{er} Sous-Sol - Cave 1	0	4,5	Lot 27
2 ^{ème} Sous-Sol - Parking 41	0	11,5	Lot 90
TOTAUX	95,1	34,2	

Superficie Loi Carrez Totale du Lot 24 : 95.1 m²**OBSERVATIONS:**

Les éventuels plans annexés au Règlement de Copropriété ne nous ayant pas été communiqués, nous n'avons pas pu vérifier la concordance entre la configuration actuelle des locaux et l'État Descriptif de Division.

Cette attestation a été établie à partir des éléments portés à notre connaissance, soit:

- Le commandement de saisie immobilière du 7 Janvier 2026.

o Fait à **RUEIL-MALMAISON**, le **17/04/2026****Par : Olivier DUFAU****Géomètre-Expert**

Schéma en annexe

BOULOGNE-BILLANCOURT

Département des Hauts-de-Seine

8-10, rue d'Aguesseau

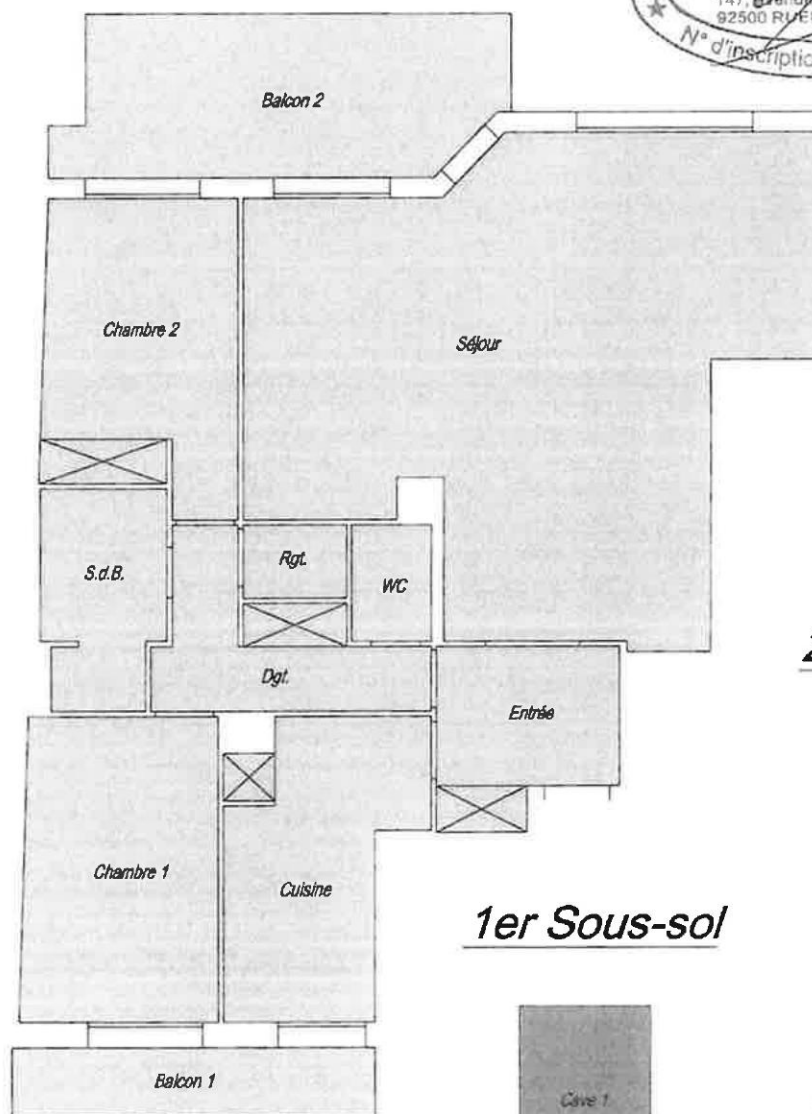
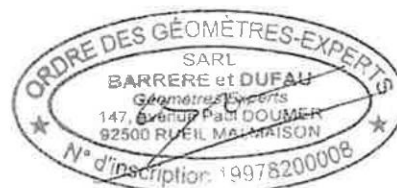
SCHEMA

Lots n°24, 27 et 90

LEGENDE :

-  Superficie Loi Carrez
-  Superficie Balcon
-  Superficie Cave
-  Superficie Parking

5ème Etage



2ème Sous-sol



1er Sous-sol



Bernard BARRERE & Olivier DUFAU

Anciennement Sté. Azimuth Topo, S.C.P.S. BARRERE et Cabinet JUNGUENE

147, avenue Paul Doumer, 92500 Rueil-Malmaison

Tél: 01.47.51.06.78

E-mail : expert@barrere-dufaud.fr



GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR

16 Avril 2026

D26119_car1_lot024

DPE Diagnostic de performance énergétique (logement)

Pour vérifier la validité de ce DPE, scannez le QR code

n° :

Etabli le : 17/04/2026
Valable jusqu'au : 16/04/2036



Ce document vous permet de savoir si votre logement est performant en énergie et préserver le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire les factures. Pour en savoir plus : www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-energie-logement

Adresse : 8-10, rue d'Aguesseau, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Adresse : 8-10, rue d'Aguesseau, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Appartement situé au 5ème Etage, N° de lot: 24

Type de bien : Appartement

Année de construction : 1989 - 2000

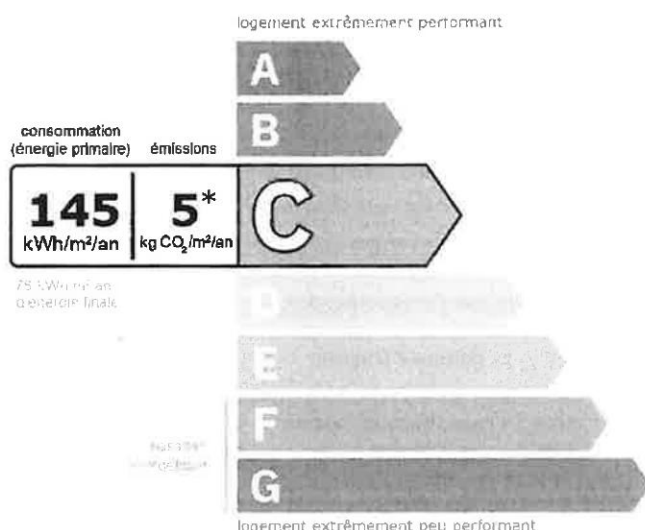
Surface de référence : 95,1 m²

Propriétaire : Mme

et Mme

Adresse : 8-10, rue d'Aguesseau 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Performance énergétique et climatique



* Dont émissions de gaz à effet de serre

A — 5 kg CO₂/m²/an



émissions de CO₂ très importantes

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements.
Pour l'améliorer, voir pages 4 à 6

Ce logement émet 532 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 2 755 km parcourus en voiture.

Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste



entre **1 300 €** et **1 810 €** par an

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris conformément à l'arrêté du 31 mars 2021 en vigueur lors de l'établissement du DPE)

Comment réduire ma facture d'énergie ?

Voir p.3

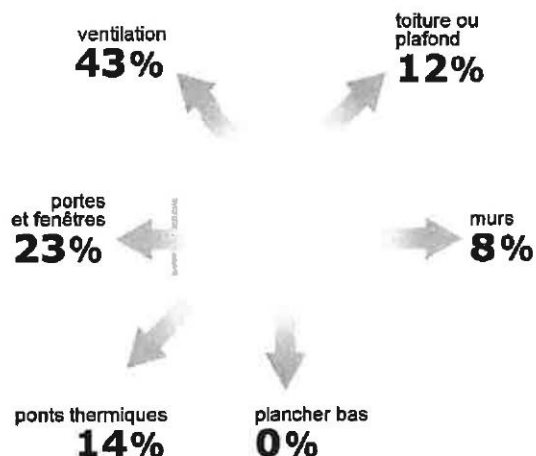
Informations diagnostiqueur

BARRERE-DUFAU
147, avenue Paul Doumer
92500 RUEIL-MALMAISON
tel : 01.47.51.06.78

Diagnostic réalisé par : Olivier DUFAU
Email : experts@barrere-dufau.fr
N° de certification : CPDI0355
Organisme de certification : I.Cert



Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



INSUFFISANTE

Système de ventilation en place



VMC SF Auto réglable de 1982 à 2000

Confort d'été (hors climatisation)*



BON

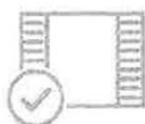
Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



bonne inertie du logement



logement traversant



fenêtres équipées de volets extérieurs



toiture isolée

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



pompe à chaleur



chauffe-eau thermodynamique



panneaux solaires photovoltaïques



panneaux solaires thermiques



géothermie



réseau de chaleur ou de froid vertueux



chauffage au bois

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

Usage		Consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	Frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	Répartition des dépenses
 chauffage	⚡ Electrique	7 913 (2 106 é.f.)	entre 750 € et 1 030 €	57 %
 eau chaude	⚡ Electrique	4 382 (2 306 é.f.)	entre 410 € et 570 €	32 %
 refroidissement				0 %
 éclairage	⚡ Electrique	342 (180 é.f.)	entre 30 € et 50 €	2 %
 auxiliaires	⚡ Electrique	1 201 (637 é.f.)	entre 110 € et 160 €	9 %
énergie totale pour les usages recensés :		13 838 kWh (7 283 kWh é.f.)	entre 1 300 € et 1 810 € par an	Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 125ℓ par jour.

é.f. → énergie finale

Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022, 2023 (abonnements compris) conformément

à l'arrêté du 31 mars 2021 en vigueur lors de l'établissement du DPE

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements....

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C

Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est -23% sur votre facture soit -268€ par an

Astuces

- Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- Chauffez les chambres à 17° la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

Astuces

- Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 125ℓ/jour d'eau chaude à 40°C

Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3 personnes). Une douche de 5 minute = environ 40ℓ

51ℓ consommés en moins par jour, c'est -22% sur votre facture soit -237€ par an

Astuces

- Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 Murs	Mur en béton banché d'épaisseur ≤ 20 cm avec isolation intérieure (réalisée entre 1989 et 2000) donnant sur l'extérieur	bonne
 Plancher bas	Dalle béton non isolée donnant sur un local chauffé	Sans objet
 Toiture/plafond	Dalle béton donnant sur l'extérieur (terrasse) avec isolation extérieure (réalisée entre 1989 et 2000) Dalle béton non isolée donnant sur un local chauffé	insuffisante
 Portes et fenêtres	Portes-fenêtres battantes avec soubassement pvc, double vitrage Portes-fenêtres battantes pvc, double vitrage Fenêtres battantes pvc, double vitrage	bonne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 Chauffage	Convecteur électrique NFC, NF** et NF*** avec programmeur pièce par pièce (système individuel)
 Eau chaude sanitaire	Ballon électrique à accumulation vertical (autres catégorie ou inconnue), contenance ballon 200 L
 Climatisation	Néant
 Ventilation	VMC SF Auto réglable de 1982 à 2000
 Pilotage	Avec intermittence pièce par pièce avec minimum de température

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 Chauffe-eau	Vérifier la température d'eau du ballon (55°C-60°C) pour éviter le risque de développement de la légionnelle (en dessous de 50°C).
 Eclairage	Eteindre les lumières lorsque personne n'utilise la pièce.
 Isolation	Faire vérifier les isolants et les compléter tous les 20 ans.
 Radiateur	Ne jamais placer un meuble devant un émetteur de chaleur.
 Ventilation	Nettoyage et réglage de l'installation tous les 3 ans par un professionnel. Nettoyer régulièrement les bouches. Veiller à ouvrir les fenêtres de chaque pièce très régulièrement

Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack 1 de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack 2 d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux 1 + 2 ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack 1 avant le pack 2). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels

Montant estimé : 6500 à 9700€

Lot	Description	Performance recommandée
 Mur	Isolation des murs par l'intérieur. Avant d'isoler un mur, vérifier qu'il ne présente aucune trace d'humidité.	$R > 4,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$
 Plafond	Isolation des plafonds par l'extérieur. ▲ Travaux à réaliser en lien avec la copropriété	$R > 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$

2

Les travaux à envisager

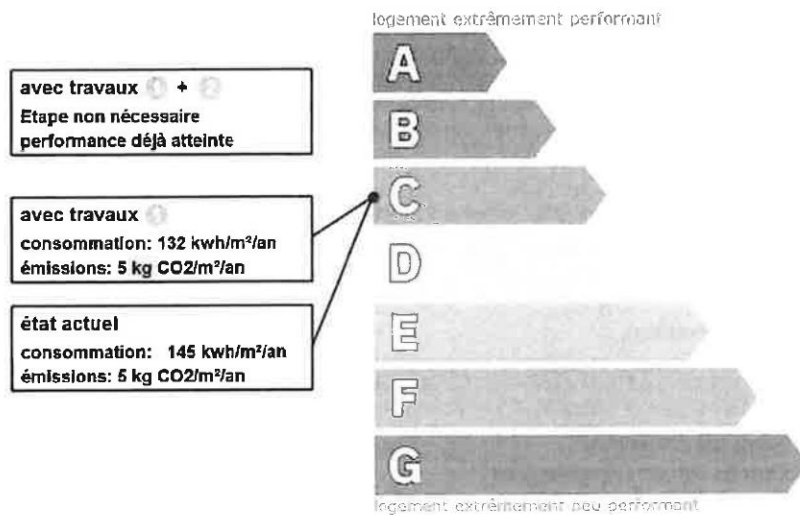
Lot	Description	Performance recommandée
	Etape non nécessaire, performance déjà atteinte	

Commentaires :

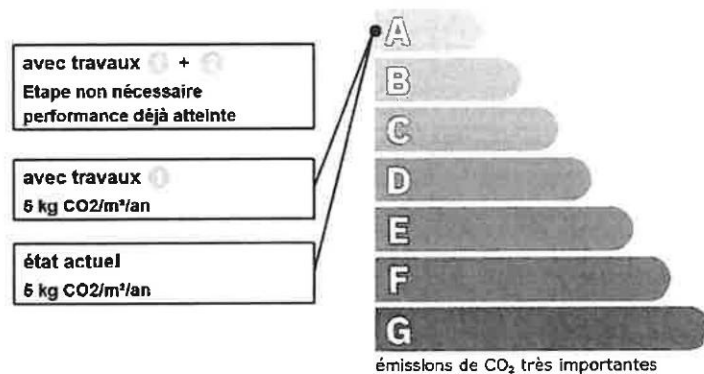
Néant

Recommandations d'amélioration de la performance (suite)

Évolution de la performance après travaux



Dont émissions de gaz à effet de serre



France Rénov'

Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans :

<https://france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr>

ou 0806 800 700 (appel gratuit)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux :

<https://france-renov.gouv.fr/aides>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :

I.Cert - Centre Alphasys - Bâtiment K - Parc d'affaires - Espace Performance 35760 SAINT GREGOIRE

Référence du logiciel valide : **LICIEL Diagnostics v4 [Moteur BBS Slama: 2025.11.1.0]**

Justificatifs fournis pour établir le DPE

Référence du DPE : **D26119**

Néant

Date de visite du bien : **16/04/2026**

Invariant fiscal du logement : **N/A**

Référence de la parcelle cadastrale : **Section cadastrale L, Parcelle(s) n° 160 et 162**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Numéro d'immatriculation de la copropriété : **N/A**

La **surface de référence** d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Néant

Généralités

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée
Département		Observé / mesuré	92 Hauts de Seine
Altitude		Donnée en ligne	inférieur à 400 m
Type de bien		Observé / mesuré	Appartement
Année de construction		Estimé	1989 - 2000
Surface de référence du logement		Observé / mesuré	95,1 m²
Nombre de niveaux du logement		Observé / mesuré	1
Hauteur moyenne sous plafond		Observé / mesuré	2,5 m

Enveloppe

Donnée d'entrée		Origine de la donnée	Valeur renseignée
Mur Est, Ouest	Surface du mur	Observé / mesuré	24,6 m²
	Type d'adjacence	Observé / mesuré	l'extérieur
	Matériau mur	Observé / mesuré	Mur en béton banché
	Epaisseur mur	Observé / mesuré	≤ 20 cm
	Isolation	Observé / mesuré	oui
	Année isolation	Valeur par défaut	1989 - 2000
Plancher	Surface de plancher bas	Observé / mesuré	95,1 m²
	Type d'adjacence	Observé / mesuré	un local chauffé
	Type de pb	Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation: oui / non / inconnue	Observé / mesuré	non
Plafond 1	Surface de plancher haut	Observé / mesuré	45 m²
	Type d'adjacence	Observé / mesuré	l'extérieur (terrasse)
	Type de pb	Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation	Observé / mesuré	oui
	Année isolation	Valeur par défaut	1989 - 2000

Plafond 2	Surface de plancher haut	Observé / mesuré	50,1 m²
	Type d'adjacence	Observé / mesuré	un local chauffé
	Type de ph	Observé / mesuré	Dalle béton
	Isolation	Observé / mesuré	non
Fenêtre Ouest	Surface de baies	Observé / mesuré	2,4 m²
	Placement	Observé / mesuré	Mur Est, Ouest
	Orientation des baies	Observé / mesuré	Ouest
	Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	Observé / mesuré	Fenêtres battantes
	Type menuiserie	Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	Observé / mesuré	20 mm
	Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants PVC (tablier < 12mm)
	Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Observé / mesuré	Absence de masque lointain
	U Fenêtre (calculé)	Observé / mesuré	2,2
Porte-fenêtre 1 Est	Surface de baies	Observé / mesuré	2,4 m²
	Placement	Observé / mesuré	Mur Est, Ouest
	Orientation des baies	Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
	Type menuiserie	Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	Observé / mesuré	20 mm
	Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air
	Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesuré	Lp: 5 cm
	Type volets	Observé / mesuré	Volets roulants PVC (tablier < 12mm)
	Type de masques proches	Observé / mesuré	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Observé / mesuré	Masque non homogène
	Hauteur a (°)	Observé / mesuré	60 - 90°, 0 - 15°, 0 - 15°, 0 - 15°
	U Fenêtre (calculé)	Observé / mesuré	2,1
Porte-fenêtre 2 Est	Surface de baies	Observé / mesuré	3,2 m²
	Placement	Observé / mesuré	Mur Est, Ouest
	Orientation des baies	Observé / mesuré	Est
	Inclinaison vitrage	Observé / mesuré	vertical
	Type ouverture	Observé / mesuré	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
	Type menuiserie	Observé / mesuré	PVC
	Type de vitrage	Observé / mesuré	double vitrage
	Epaisseur lame air	Observé / mesuré	20 mm
	Présence couche peu émissive	Observé / mesuré	non
	Gaz de remplissage	Observé / mesuré	Air

Porte-fenêtre 3 Ouest	Positionnement de la menuiserie	Observé / mesuré	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesure	Lp: 5 cm
	Type volets	Observé / mesure	Volets roulants PVC (tablier < 12mm)
	Type de masques proches	Observé / mesure	Absence de masque proche
	Type de masques lointains	Observé / mesure	Absence de masque lointain
	U Fenêtre (calculé)	Observé / mesure	2,1
	Surface de baies	Observé / mesure	6,4 m²
	Placement	Observé / mesure	Mur Est, Ouest
	Orientation des baies	Observé / mesure	Ouest
	Inclinaison vitrage	Observé / mesure	vertical
	Type ouverture	Observé / mesure	Portes-fenêtres battantes
	Type menuiserie	Observé / mesure	PVC
	Type de vitrage	Observé / mesure	double vitrage
	Epaisseur lame air	Observé / mesure	20 mm
	Présence couche peu émissive	Observé / mesure	non
	Gaz de remplissage	Observé / mesure	Air
	Positionnement de la menuiserie	Observé / mesure	au nu intérieur
	Largeur du dormant menuiserie	Observé / mesure	Lp: 5 cm
	Type volets	Observé / mesure	Volets roulants PVC (tablier > 12mm)
	Type de masques proches	Observé / mesure	Baie en fond de balcon
	Avancée l (profondeur des masques proches)	Observé / mesure	< 1m
	Type de masques lointains	Observé / mesure	Absence de masque lointain
	U Fenêtre (calculé)	Observé / mesure	2,1
Pont Thermique 1	Type PT	Observé / mesure	Mur Est, Ouest / Plafond 1
	Type isolation	Observé / mesure	ITI / ITE
	Longueur du PT	Observé / mesure	15,6 m
Pont Thermique 2	Type PT	Observé / mesure	Mur Est, Ouest / Plancher
	Type isolation	Observé / mesure	ITI / non isolé
	Longueur du PT	Observé / mesure	15,6 m

Systèmes

Donnée d'entrée	Origine de la donnée	Valeur renseignée
Ventilation	Type de ventilation	VMC SF Auto réglable de 1982 à 2000
	Année installation	1995 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	Electrique
	Façades exposées	plusieurs
	Logement Traversant	oui
Chauffage	Type d'installation de chauffage	Installation de chauffage simple
	Type générateur	Electrique - Convecteur électrique NFC, NF** et NF***
	Année installation générateur	2015 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Energie utilisée	Electrique
	Type émetteur	Convecteur électrique NFC, NF** et NF***
	Année installation émetteur	2015 (estimée en fonction de la marque et du modèle)
	Type de chauffage	divisé
Eau chaude sanitaire	Equipement intermittence	Avec intermittence pièce par pièce avec minimum de température
	Nombre de niveaux desservis	1
	Type générateur	Electrique - Ballon électrique à accumulation vertical (autres catégorie ou inconnue)

Année installation générateur	2024
Energie utilisée	Electrique
Chaudière murale	non
Type de distribution	production en volume habitable alimentant des pièces contiguës
Type de production	accumulation
Volume de stockage	200 L

Références réglementaires utilisées :

Article L134-4-2 du CCH, décret n° 2011-807 du 5 juillet 2011, arrêtés du 31 mars 2021, 8 octobre 2021 et du 17 juin 2021 relatif à la transmission des diagnostics de performance énergétique à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et relatif à l'utilisation réglementaire des logiciels pour l'élaboration des diagnostics de performance énergétique, 5 juillet 2024, décret 2020-1610, 2020-1609, 2006-1114, 2008-1175 ; Ordonnance 2005-655 art L271-4 à 6 ; Loi 2004-1334 art L134-1 à 5 ; décret 2006-1147 art R.134-1 à 5 du CCH et loi grenelle 2 n°2010-786 du juillet 2010.

Informations société : BARRERE-DUFAU 147, avenue Paul Doumer 92500 RUEIL-MALMAISON

Tél. : 01.47.51.06.78 - N°SIREN : 381128016 - Compagnie d'assurance : MMA IARD n° 118 263 431

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE :

Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr/>).

N°ADEME

2692E1071036L

